EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE STE-AGATHE-EN-DONZY

Séance du 09 avril 2021

L'an deux mil vingt et un et le neuf avril à 20 h 30
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué,
S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
Sous la présidence de Monsieur COASSY Bruno, Maire.
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

Etaient présents :

M. PRUD'HOMME Daniel	Mme RONDEPIERRE Sandrine
M. GAGNAIRE Bernard	M. GUEDON Serge
M. QUÉRAT David	Mme MATTANA Nathalie
M. RABUT André	Mme MILLET Sabine
Mme MAUGÉ Solange	Mme REY Paule Maryse

Secrétaire de séance : Mme RONDEPIERRE Sandrine

Objet : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET LOTISSEMENT
2021.03.04

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le budget primitif 2021 arrêté lors de la réunion de la commission des finances, comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 536 484.46 €

Recettes d'investissement 499 474.46 €

Dépenses d'investissement : 293 224.46 €

Le Conseil Municipal,
Vu le débat d'orientation budgétaire du 25 mars 2021,
Vu l'avis de la commission des finances du 06 avril 2021,
Vu le projet de budget primitif 2021,

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE le budget primitif 2021 arrêté comme suit :

  - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,

  Dépenses et recettes de fonctionnement : 536 484.46 €

  Recettes d'investissement : 499 474.46 €

  Dépenses d'investissement : 293 224.46 €

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.
ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.

STE AGATHE EN DONZY, le 13 avril 2021
Le Maire,

Bruno COASSY

MAIRIE DE SAINTE-AGATHE-EN-DONZY 42510

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214201964-20210409-20210304-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/04/2021
Affichage : 22/04/2021
Pour l'autorité compétente par délégation